

# Parcs & Réserves pour les générations futures



## DON DE LA COOPÉRATION ALLEMANDE À L'OIPR



**PRIX D'EXCELLENCE 2023 / LES 2ÈME ET 3ÈME MEILLEURS AGENTS DES AIRES PROTÉGÉES HONORÉS.**



**COP 28 / PARTICIPATION REMARQUÉE DE L'OIPR.**

*Bonne Année*



## SOMMAIRE

News OIPR

Infos plurielles

Bon à savoir

### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Général **TONDOSSAMA Adama**  
Directeur Général

### DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Colonel **OUATTARA Kassoum D.**  
Directeur de l'Administration et des RH

### RÉDACTEUR EN CHEF

Germain **EHIMANCE**  
Chef SERCOM - Direction Générale

### COMITÉ DE RÉDACTION

Germain **EHIMANCE**  
Chef SERCOM - Direction Générale

Kipré Jonas Christain **NAKA**  
Administrateur SERCOM - Direction Générale

**COULIBALY Mamadou**  
Assistant SERCOM - Direction Générale

**MEITE Namory**  
Chef SERCOM DZSO

**TOURE Yacouba Eric**  
Assistant SERCOM DZSO

**ZEHITA Bi Toguïé Alfred**  
Chef SERCOM DZS

Mme **Bamba Magbè**  
Chef SERCOM DZNE

N'DAH **Eba Danielle**  
Stagiaire SERCOM - Direction Générale

**INFOGRAPHIE**  
**COULIBALY Mamadou**  
Assistant SERCOM - Direction Générale

**COMITÉ DE LECTURE**  
Colonel **OUATTARA Kassoum**  
Colonel **GONTO Gbassaha**  
Colonel **ADOMPO Celestin**  
Colonel **AMON Koutoua Benoît**  
**VAHA Adolphe**

## OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RÉSERVES

ABIDJAN COCODY les II Plateaux, derrière l'école la Pépinière  
Tél.: 27 22 41 40 59 - 06 BP 426 Abidjan 06 - [www.oipr.ci](http://www.oipr.ci)

## 4ÈME SESSION DU CONSEIL DE GESTION (COGES): LE CONSEIL SATISFAIT DES ACQUIS ENREGISTRÉS PAR L'OIPR



**L**e jeudi 21 décembre 2023, s'est tenue la 4ème session du Conseil de Gestion (COGES) de l'OIPR au Complexe « La Villa Aphro » sise au village Aghin dans la Sous-Préfecture de Brofodoumé.

Pour cette dernière session de l'année 2023, l'ensemble des membres du Conseil était présents. Après l'adoption du rapport de la précédente session, les travaux ont proprement débuté par la présentation des activités réalisées au quatrième trimestre. Aux dires du Président du COGES, le taux d'exécution est jugé satisfaisant et les objectifs assignés, atteints pour cette année.

A cette occasion, les membres du COGES ont tenu à honorer deux des leurs : il s'agit des Généraux TONDOSSAMA Adama, Directeur Général de l'OIPR et ZOUZOU Mailly Elvire Joëlle, Directeur de Cabinet du

Ministre des Eaux et Forêts, élevés au grade de Conservateur Général le 05 août 2021. Ainsi, ces deux Officiers Généraux ont reçu chacun un présent symbolique de la part de leurs pairs membres dudit Conseil.

Les bénéficiaires ont remercié l'ensemble des membres pour la confiance placée en leur personne et surtout, ont souhaité que ce dynamisme perdure afin de contribuer de manière acharnée à la préservation des aires protégées.

Pour le COGES, les perspectives sont la mobilisation de financements pour la gestion des Réserves naturelles de Bossématié et du Cavally. Dans la même optique, le Conseil a salué l'excellente coopération ivoiro-allemande marquée, une fois de plus, par la réception d'un don de véhicule à l'OIPR pour le compte du Projet de protection de la biodiversité du Parc national de la Comoé.



Source: SERCOM DG/OIPR



## PRIX D'EXCELLENCE 2023 / LES 2ÈME ET 3ÈME MEILLEURS AGENTS DES AIRES PROTÉGÉES HONORÉS

Le vendredi 22 décembre 2023 au Cabinet du Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique (MINEDDTE), s'est tenue la cérémonie de récompense des 2ème et 3ème lauréats du Prix National d'Excellence pour le compte du MINEDDTE. Ont été primés respectivement 2ème et 3ème meilleur acteur de Gestion des Aires Protégées, le Sergent-Chef Edouard Kouadio Kouman N'guettia de la Direction de Zone Sud et le Sergent Brahim Dembélé de la Direction de Zone Sud-Ouest, tous deux issus de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR). Dans son adresse de remerciement, le Sergent-Chef Brahim Dembélé s'est dit honoré de ces prix qui viennent renforcer leur engagement et leur détermination à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique nationale dans les parcs nationaux et réserves naturelles.

Il convient de noter que cette cérémonie qui a été présidée par Jacques Assahoré KONAN, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique, a enregistré la participation de plusieurs autres responsables dudit Ministère dont celle du Directeur Général de l'OIPR, le Général TONDOSSAMA Adama.



SOURCE: SERCOM DG/OIPR

# COP 28 / PARTICIPATION REMARQUÉE DE L'OIPR



Les lampions se sont éteints le 12 décembre 2023 sur la 28e Conférence des Parties (COP 28) sur le Climat qui s'est tenue à Dubaï, aux Emirats Arabes Unies, avec la participation de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves. Il faut noter que la délégation de l'OIPR était conduite par le Général TONDOSSAMA Adama, son Directeur Général, avec à ses côtés les Colonels Abdoulaye DIARRASSOUBA et KOUADIO Yao Roger, respectivement Directeurs de Zone Sud-Ouest et Nord-Est, ainsi que le Lieutenant-Colonel Issa DIARRASSOUBA, Chef de la Cellule de Contrôle et de la Planification.

Le samedi 02 décembre, il convient de faire remarquer que l'OIPR a participé à deux activités : une séance de travail avec des promoteurs de projets et un panel sur la mise en place de l'Observatoire pour la Biodiversité et les Aires Protégées en Afrique de l'Ouest (OBAPAO) animé par Tanya Merceron (UICN/BIOPAMA), Souleymane Tiemtoré (PAPBio), Anouar (Projet WACA) et Issa DIARRASSOUBA pour le compte de l'OIPR.

Dans la même veine, l'OIPR a animé, sur le stand de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), un panel sur la présentation du Programme-Cadre de Gestion Aires Protégées, deuxième génération. Cette présentation a donné lieu à des échanges B2B et à une séance de travail entre le DG OIPR et le DG de IDH autour des perspectives de gestion durable de la Réserve naturelle de Cavally, la dernière-née des aires protégées de notre pays.

Suite à cela, une présentation combinée OIPR et de la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire (FPRCI) s'est faite le 05 décembre 2023 au Pavillon de la Côte d'Ivoire relative à la présentation du Programme-Cadre de Gestion des Aires Protégées de Côte d'Ivoire (PCGAP II, 2ème Génération) sur la période 2023-2037 et du mécanisme de financement pérenne mis en place par la FPRCI. Cette présentation a été suivie d'échanges avec l'auditoire assurée par la Coordinatrice Afrique de l'Ouest et Centrale du Programme BIOPAMA. Ont pris part, le Général TONDOSSAMA Adama, Directeur Général de l'OIPR et ses collaborateurs ainsi que Dr FANNY N'Golo, Directeur Exécutif de la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, les parties nationales et les partenaires techniques et financiers ont été informés des acquis enregistrés dans la mise en œuvre du PCGAP I, de la structuration du PCGAP II et des besoins de financement pour une gestion durable des aires protégées de Côte d'Ivoire.

La journée du 06 décembre 2023 a été dédiée à la présentation de l'état de conservation du Parc national de la Comoé faite par le Colonel KOUADIO Yao Roger suivie de celle du Parc national de Taï assurée par le Colonel Abdoulaye DIARRASSOUBA.

Source: SERCOM DG/OIPR



## DON DE LA COOPÉRATION ALLEMANDE À L'OIPR

La Direction de Zone Nord-Est (DZNE), en charge de la gestion du Parc national de la Comoé (PNC), a acquis huit (8) véhicules de type 4x4 d'une valeur de 200 millions de la part de la Coopération Allemande à travers la KfW en vue de renforcer ses capacités techniques et opérationnelles sur le terrain.

A cet effet, une cérémonie de remise de ce matériel roulant, qui s'inscrit dans le cadre du Projet de protection de la biodiversité dudit parc, a été organisée le 20 décembre 2023 à l'espace écotouristique du Parc national du Banco sis à Abidjan, en présence de Monsieur Jacques Assahoré Konan, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique.

Dans sa prise de parole, le Président du Conseil de Gestion de l'OIPR n'a pas manqué de dire un sincère

merci aux donateurs pour ce geste qui vient renforcer la surveillance du PNC. Il a par la suite promis d'en faire un bon usage.

Pour le Représentant de la République Fédérale de l'Allemagne, la Côte d'Ivoire est un partenaire privilégié avec qui, il a réaffirmé l'engagement de son pays dans la mise en œuvre de son ambitieux programme de développement pour l'atteinte des objectifs en matière de protection de la biodiversité.

Le Ministre de l'Environnement a, quant à lui, noté que cet appui contribuera à la préservation et à la gestion durable du PNC, outil privilégié pour la conservation de la biodiversité.



Source: SERCOM DG/OIPR



## L'OIPR OFFRE DU MATÉRIEL DE SALUBRITÉ AUX CLUBS ENVIRONNEMENT DE TROIS ÉCOLES PRIMAIRES DE LA SOUS-PREFECTURE DE BETTIÉ

L'enceinte du Groupe scolaire BAD de Bettie a servi de cadre pour la tenue d'une séance d'éducation environnementale et de soutien aux clubs environnement des écoles primaires BAD 1, 2 et Bettie 3. Présidée par Madame TOUHOU née TINAN Marie-Chantal Konan, Préfet du Département de Bettie, cette rencontre a vu la participation du Secrétaire Général de Préfecture de Bettie, du Sous-préfet de Bettie, de l'équipe de la Direction de Zone Sud-Est avec à sa tête le Lieutenant-Colonel TOULO Alain, de l'Inspecteur de l'Enseignement Préscolaire et Primaire de Bettie et de ses collaborateurs, des enseignants et des élèves des écoles primaires BAD 1, BAD 2 et Bettie 3.

A cette occasion, le Lieutenant-Colonel TOULO Alain, Directeur de Zone Sud-Est de l'OIPR, après avoir présenté la Réserve naturelle de Mabi-Yaya, est revenu sur l'importance de l'éducation environnementale dans la gestion de cette aire protégée. Il a donc exhorté les élèves des 3 écoles à être des ambassadeurs de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya auprès de leurs parents. Au terme de son intervention, le Directeur de Zone Sud-Est a procédé, au nom du Directeur Général de l'OIPR, à la remise de kits de salubrité aux trois écoles des mains de Madame le Préfet de Département. Ce don était composé de brouettes, de poubelles, de seaux, de dabs, de pelles, de fûts, de balais et autre petit matériel.

Recevant le matériel, Madame le Préfet du Département de Bettie s'est félicitée de cet important don avant de remercier le Conservateur Général TONDOSSAMA Adama, Directeur Général de l'OIPR

et ses collaborateurs, pour ce geste à l'endroit des clubs environnement de sa circonscription. Avant de clore son propos, l'autorité préfectorale a formulé le souhait que l'OIPR organise une séance de sensibilisation à Bettie à l'effet d'informer la population sur l'existence et l'importance de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya.

Il convient de préciser que cette séance d'éducation environnementale a été meublée par les sketches, les poèmes, le concours de génies en herbes, etc. portant sur la gestion de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya.



Source: SERCOM DZSE/OIPR



## LE COMITÉ DE GESTION LOCALE SATISFAIT DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023 DE LA RÉSERVE NATURELLE DE MABI-YAYA

La salle de réunion de la Préfecture d'Alépé a abrité la deuxième session du Comité de Gestion Locale de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya (CGL-RNMY) tenue le 18 décembre 2023. Présidée par Monsieur GUEU Zro Simplicie, Préfet de la Région de la Mé, Préfet du Département d'Adzopé, cette session a enregistré la participation de 13 membres statutaires sur 15 et des personnes ressources invitées.

Huit (8) points étaient inscrits à l'ordre du jour dont le bilan des activités de gestion de la réserve pour l'année 2023 présenté par le Lieutenant-Colonel TOULO Alain, Directeur de Zone Sud-Est de l'OIPR. A ce sujet, le Comité de Gestion Locale s'est félicité des bons résultats obtenus par l'équipe de gestion.

Dans son intervention, le Colonel OUATTARA Kassoum Dramane, Directeur de l'Administration et des Ressources Humaines de l'OIPR, représentant le Directeur Général, a traduit la gratitude de l'OIPR au corps préfectoral et à tous les membres du CGL-RNMY pour leur appui constant et leurs contributions à la mise en œuvre des activités de gestion.

Quant au Président du CGL-RNMY, Monsieur GUEU Zro Simplicie, Préfet de la Région de la Mé, Préfet du Département d'Adzopé, il s'est réjoui des efforts déployés par la Direction de Zone Sud-Est de l'OIPR pour la protection des ressources de la réserve avant de requérir l'engagement de tous les

acteurs en général et des bailleurs de fonds en particulier pour la gestion durable cette nouvelle aire protégée.

Rappelons que le Comité de Gestion Locale est un organe consultatif qui donne son avis sur toutes les questions d'ordre technique, culturel ou budgétaire qui lui sont soumises par le Directeur de la Réserve. Ces avis portent sur le plan d'aménagement et de gestion de la réserve, le programme annuel d'activités, les contrats de gestion des terroirs et les études d'impact environnemental en rapport avec les activités.



Source: SERCOM DZSE/OIPR





## LE PARC NATIONAL DE LA COMOÉ AUX COULEURS DU MINI FESTIBO 2023 : LES FESTIVALIERS VISITENT LE PARC

Le camp touristique de Bania a abrité le 02 décembre 2023, le Festival des arts et des cultures du Bounkani (FESTIBO) à Bouna.

Venus d'horizons divers, les festivaliers, au nombre desquels on peut citer des élus locaux (députés), des universitaires, des artistes, des étudiants et des hommes d'affaires, ont effectué une visite des sites touristiques à l'intérieur du Parc national de la Comoé.

Ceux-ci ont pu visiter les collines jumelles, la marre aux crocodiles, le camp touristique de Bania où les festivaliers ont été gratifiés d'un concert musical livré Madame Lerie Sankofa, artiste et Professeure de musique à l'INSAAC, avec des instruments traditionnels, notamment le balafon et la percussion. A l'occasion, les Cobes de Buffon et les bubales ont également pu être observés.

Un déjeuner champêtre, avec au menu des mets du terroir a été l'un des temps forts de la journée.

Pour M. Timothée Palé, Commissaire Général du FESTIBO, cette initiative à vocation à la fois écologique, touristique et culturelle, s'inscrit dans la vision « Sublime Bounkani » et vise à valoriser les atouts, potentialités touristiques et curiosités diverses de la région du Bounkani (Nord-Est ivoirien).

A sa suite, le Lieutenant N'GUESSAN Yao Emile, Chef Secteur Bouna, représentant le Directeur de

Zone Nord-Est de l'OIPR, a quant à lui salué cette bonne initiative et remercié les organisateurs d'avoir choisi la destination « Parc national de la Comoé ». Notons que cette édition 2023 a ouvert ses portes le 1er décembre 2023, au siège du Conseil Régional du Bounkani autour d'un panel sur le thème « la problématique de l'accès aux ressources naturelles et son impact sur la paix et la coexistence pacifique dans la région du Bounkani ». Les panélistes ont noté les défis liés au partage et à la gestion non participative des ressources naturelles auxquels la région du Bounkani est confrontée. Selon eux, « La valorisation du patrimoine culturel est un levier essentiel pour le renforcement de la paix et du vivre ». Outre sa dimension festive, le FESTIBO est le plus grand rendez-vous culturel de la région du Bounkani.



Source: SERCOM DZNE/DG



## BILAN SATISFAISANT DES ACTIVITÉS 2023 DE LA DIRECTION DE ZONE NORD-EST.

Monsieur Yacouba DOUMBIA, Préfet de Région du Bounkani, Préfet du département de Bouna, par ailleurs Président du Comité de Gestion Locale du Parc national de la Comoé, a ouvert les travaux de l'atelier bilan 2023 et planification des activités de l'année 2024. Satisfait du bilan présenté par la Direction de Zone Nord-Est de l'OIPR, il a félicité le Lieutenant-Colonel KOUADIO Yao Roger et l'ensemble de ses collaborateurs pour les efforts consentis en faveur du Parc national de la Comoé. Avant de clore son propos, il a exhorté les gestionnaires de cette aire protégée à continuer sur cette lancée.

Après la présentation du bilan, la planification de la gestion de ce parc pour l'année 2024 a été faite de façon participative et inclusive avec l'ensemble des parties prenantes sur la base du schéma de

planification triennal et des autres outils de gestion. A l'issue des travaux de l'atelier, un plan d'actions 2024 a été validé par l'ensemble des acteurs.

Il faut noter par ailleurs qu'au cours de ces activités, plusieurs présentations ont été faites, notamment la contribution du Programme de Gouvernance et Gestion durable des Ressources Naturelles dans l'espace Comoé (Pro2GRN) financé par coopération allemande à travers la GIZ.

Outre la dotation de l'Etat, il est important de rappeler que la mise en œuvre de ce plan d'opérations nécessitera la contribution financière des partenaires techniques et financiers.



Source: SERCOM DZNE/OIPR



## SECTEUR BOUNA : LES ÉLÈVES DE L'EPP SEHO BÉNÉFICIENT D'UNE PROJECTION DE FILM SUR LES POTENTIALITÉS DU PARC

La Direction de Zone Nord-Est de l'OIPR à travers le Secteur Bouna, a procédé le 13 décembre dernier à une projection de film à l'EPP SEHO de Bouna. Cette activité fait suite à une demande de l'Amicale des institutrices de Bouna appuyée de l'Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire de cette localité.

Répondant favorablement à cette demande, le Secteur Bouna avec à sa tête le Lieutenant N'GUESSAN Yao Emile accompagné de M. KONE Mamadou, Animateur Rural, ont procédé à la sensibilisation des tous petits en leur montrant la contribution du Parc national de la Comoé (PNC) au développement social et économique de la région.

C'est à travers une projection d'un film-documentaire sur la biodiversité du PNC suivie de questions-réponses que les représentants de l'OIPR ont orienté leur communication afin de sensibiliser les élèves à la protection de l'environnement.

L'objectif de cette activité était de faire prendre conscience au public jeune des enjeux et de l'importance de la protection de la nature en vue de faire d'eux des écocitoyens de demain conscients des questions environnementales et de la protection de la diversité biologique. Ce sont au total 200 enfants qui ont été directement touchés par cette sensibilisation.

Source: SERCOM DZNE/OIPR

Bonne Année 2024



## DANS LE SECTEUR DE PÊCHE DE GBAPLEU, LES ACTEURS SE SONT DOTÉS DE DOCUMENTS STRATÉGIQUES POUR GÉRER AVEC RESPONSABILITÉ LES RESSOURCES NATURELLES DU LAC DE BUYO ET DU PARC NATIONAL DE TAÏ.

**A** l'instar des secteurs de pêche de Buyo et de Guiglo, la Direction de Zone Sud-Ouest de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (DZSO-OIPR), a procédé lors d'un atelier, à la restitution et à la validation des projets de convention locale et de Plan d'actions pour la gestion durable des ressources naturelles du Lac de Buyo et du PNT, les 30 novembre et 1er décembre 2023.

Cet atelier, qui s'est tenu dans la salle de conférence de l'église catholique de Duékoué, a été présidé par Monsieur Yapi Yapi Sous-préfet de Gbapleu. Au cours dudit atelier, les gestionnaires du parc et la GIZ ont expliqué à l'ensemble des acteurs du secteur de pêche de Gbapleu l'importance de la convention et du plan d'actions.

Ces deux documents permettront non seulement de gérer durablement les ressources naturelles du Lac de Buyo et du PNT, mais aussi d'orienter les gestionnaires et les acteurs de pêches dans les prises de décisions pour les trois prochaines années.

Il faut rappeler que la validation de ces documents est le résultat d'un processus qui a été initié depuis le début de l'année 2023, à travers des ateliers réunissant, notamment, les acteurs de base et les acteurs institutionnels. Ces différents ateliers ont permis d'élaborer le projet de convention et de Plan d'actions.

Au terme de cette rencontre riche d'échanges, les gestionnaires du parc se sont félicités de la restitution des projets de convention locale et de Plan d'actions aux différents acteurs du processus. Car, elle a permis d'intégrer leurs observations et de procéder à la validation desdits documents.



Source: SERCOM DZSO/OIPR



## LA DIRECTION DE ZONE SUD-OUEST DE L'OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RÉSERVES (OIPR/DZSO) A PRIS PART À LA 8ÈME ÉDITION DES JOURNÉES RÉCRÉATIVES DE L'UFR ENVIRONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ JEAN LOROUGNON GUÉDÉ (UJLOG) DE DALOA, LES 08 ET 09 DÉCEMBRE 2023.

Cette participation s'inscrit dans le cadre d'un accord-cadre de coopération signé le 17 mars 2017 entre l'OIPR et l'UJLoG, dont le but est d'organiser la collaboration entre les deux parties dans divers domaines.

Institutionnalisées depuis quelques années, les journées récréatives de l'UFR Environnement constituent des moments où les enseignants-chercheurs, les étudiants et le personnel administratif et technique ainsi que leurs partenaires se retrouvent autour d'activités instructives et ludiques.

La 8ème édition 2023 a été placée sous le sceau des « défis de l'insertion des jeunes diplômés dans le tissu professionnel ». Prenant la parole, le Professeur Kouamé Lazare a souligné que ces journées, au-delà du côté festif, favorisent un cadre de travail convivial pour l'épanouissement de tous les acteurs de l'UFR Environnement.

Pour le Doyen de l'UFR, ce thème a été choisi car le constat est amer au niveau des jeunes diplômés, qui ont du mal à s'insérer dans le monde professionnel à la sortie de l'université. Ces journées représentent donc des tribunes pour mieux échanger sur la question afin de trouver des solutions idoines pour y remédier.

Pour terminer, le Professeur a renouvelé ces remerciements à tous les acteurs de l'UFR Environnement. Il s'est également réjoui de l'intérêt que l'OIPR a accordé aux journées récréatives et cela augure des lendemains meilleurs pour l'Université.

La délégation de l'UJLoG et de l'OIPR se sont retrouvées au Parc naturel Diocésain à la Paroisse du Diocèse de Daloa pour visiter non seulement la parcelle de plants forestiers, mais aussi le Lac Bra KANON. Confié à l'UFR Environnement, plusieurs études sont réalisées au Parc naturel Diocésain pour faire l'état des lieux. Il ressort de ces études qu'un Plan d'aménagement devrait être élaboré incluant la création d'une zone de refuge des espèces, l'aménagement du plan d'eau et l'assainissement de son environnement immédiat.

Il faut noter que 2500 plants (Bois d'œuvre et fruitiers forestiers et médicinaux) ont permis d'enrichir la parcelle. D'ici une quarantaine d'année, la reconstitution de la forêt sera une réalité. En outre, l'aménagement du Lac Bra KANON permettra de développer les visites touristiques à court-terme.

En effet, des cocotiers ont été déjà plantés sur les berges du lac pour rendre le cadre plus attrayant. Poursuivant la visite, la délégation a été émerveillée par une plantation d'une diversité de plants fruitiers nains notamment le raisinier, le corossolier, les ananas, le citronnier, le pommier et bien d'autres.

Enfin, la visite s'est soldée par des échanges conviviaux entre les participants autour d'un repas.

Source: SERCOM DZSO/OIPR



## L'OIPR, EN COLLABORATION AVEC L'ASSOCIATION DES JEUNES DE FRONAN A ORGANISÉ UNE GRANDE REUNION DE SENSIBILISATION EN FAVEUR DES COMMUNAUTÉS RIVERAINES DE LA RÉSERVE DE FAUNE ET DE FLORE DU HAUT BANDAMA DANS LA SOUS-PREFECTURE DE FRONAN.

**S**ous la présidence de Monsieur ADINGRA Koffi, Sous-Préfet de la circonscription de Fronan, une grande réunion de sensibilisation en faveur des populations de Fronan a eu lieu le 15 décembre 2023 à la salle de conférence de la Sous-préfecture.

Cette séance a été facilitée par l'Association des jeunes de Fronan dirigée par Monsieur LAKOUN Richard. A cette occasion, l'OIPR, la SODEFOR et l'ANADER étaient les invités du jour.

Après l'allocution d'ouverture par Monsieur le Sous-Préfet et celle de bienvenue du Président des jeunes qui a profité pour situer le contexte de la rencontre, la parole a été donnée à l'OIPR pour montrer l'importance et l'utilité de la Réserve de Faune et de Flore du Haut Bandama dans la région du Hambol. En effet, cette aire protégée fait l'objet constamment de litiges entre les gestionnaires et les populations riveraines parce que celles-ci s'adonnent à des activités proscrites (agriculture, orpaillage et chasse) ayant un impact préjudiciable sur l'intégrité physique de la Réserve et la conservation de sa biodiversité.

Face à cette situation, la Direction de Zone Centre de l'OIPR, à travers le Commandant N'dri N'drin EHI, Chef Secteur du Haut Bandama, le Commandant Kouadio Basile Krou, chargé des Mesures Riveraines et le Capitaine GONDO Éric, ont expliqué et clarifié la nécessité de la préservation de la diversité biologique que regorge cette aire protégée.

Au terme des échanges, les populations riveraines de la Réserve ont exprimé des doléances et des préoccupations. Après l'intervention de l'OIPR, elles ont exprimé leur sentiment de satisfaction et de compréhension et ont promis d'arrêter ces pratiques et d'être, désormais, eux-mêmes gardiens de ce patrimoine communautaire, d'intérêt local, national et international.



Source: SERCOM DZC/OIPR



## LE PERSONNEL DE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD) EN VISITE À LA RÉSERVE SCIENTIFIQUE DE LAMTO.

Une visite d'immersion du personnel de l'Agence Française de Développement (AFD) a eu lieu le 30 novembre 2023, à la Réserve scientifique de Lamto dans le département de Taabo.

Souhaitant la bienvenue à la délégation, le Colonel Kouadio Kouassi Rémy, Directeur de Zone Centre de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), a fait la genèse de la création de la Réserve tout en précisant que celle-ci regorge d'atouts écologiques multiples mis en exergue à travers de divers programmes de recherche dont le but est de connaître la structure et le fonctionnement d'un écosystème de savane tropicale.

Pour sa part, M. Adrien HAYE, Directeur Général de l'AFD Côte d'Ivoire, s'est dit très satisfait de la réalisation effective des projets financés par l'AFD, tout en révélant que « l'idée de ce voyage d'étude est de visiter des projets financés par l'AFD et ceux qu'elle souhaite financer ».

Par la suite, il a précisé que cette visite est également une opportunité pour le personnel de l'AFD d'apprécier les fonctions d'accompagnement, de support, de logistique, déployées au quotidien par ces derniers en faveur de la conservation de la diversité biologique.

Concernant la collaboration avec l'OIPR, le Directeur Général a dit sa satisfaction de l'état de conservation de la réserve et des deux stations qui regorgent d'énormes potentiels à faire connaître. Par ailleurs, il a rassuré la disponibilité de l'AFD à continuer à accompagner l'OIPR pour la préservation de la biodiversité dans les aires protégées.



Source: SERCOM DZC/OIPR

## LES ÉTUDIANTS DE LA PREMIÈRE ANNÉE DU CYCLE D'INGÉNIEURS DES TECHNIQUES DE L'INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE HOUPHOUËT BOIGNY (INPHB) DE YAMOUSSOUKRO S'INSTRUISENT AUPRÈS DE L'OIPR.



**L**e 29 novembre 2023, la Direction de zone Centre de l'OIPR a reçu dans ses locaux sis à Yamoussoukro, une délégation d'étudiants de première année du cycle d'ingénieurs des techniques forestières de l'INPHB. En effet, les étudiants N'Goran Fulgence, Nabayaogo Habibata et Yao Téhia Raïssa ont été reçus par le Colonel KOFFI N'Guessan Maurice, Chargé d'études et le Commandant KOUADIO Basile Krou, Chargé des Mesures Riveraines à ladite direction. Ces étudiants sont venus s'enquérir de la réalité de terrain et poser des préoccupations relatives à la gestion des aires protégées. A cette occasion, les apprenants ont été instruits sur les missions et attributions de l'OIPR ainsi que le système de gestion mis en œuvre pour l'atteinte des objectifs assignés. En outre, quelques expériences ont été partagées par les gestionnaires en matière de conservation et de la préservation de la diversité biologique au sein des parcs nationaux et réserves naturelles. Au terme de cette visite, les hôtes ont exprimé leurs satisfactions au regard des acquis enregistrés par l'OIPR depuis sa création.

Source: SERCOM DZC/OIPR

Bonne Année 2024





## LA DIRECTION DE LA ZONE CENTRE SENSIBILISE LES POPULATIONS SUR LES PARCS ET RÉSERVES.

Une déléation de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves de la Direction de Zone Centre composée de Commandant KOUADIO Basile Krou Chargé des Mesures Riveraines et du Commandant OGOU Yann Fabrice Chef Secteur Lamto a été reçue le 20 octobre 2023 par le Collège Sainte Famille de Taabo où une conférence sur la thématique "Enjeux socio-économiques et environnementaux de la conservation de la Réserve scientifique de Lamto" a été donnée par le Chef Secteur. Par la suite le 25 octobre 2023, une séance d'éducation environnementale a eu lieu à l'école primaire publique de kindrobo. Soixante (60) élèves et trois enseignants encadreurs étaient présents à cette sensibilisation qui a portée sur les notions relatives à l'environnement naturel, les parcs nationaux et réserves naturelles ainsi que les activités prohibées à la Réserve scientifique de Lamto. La rencontre a pris fin par la distribution de tee-shirts imprimés à l'effigie de la Réserve récompensant les élèves pour les bonnes réponses aux questions de la préservation de cette réserve et sur l'OIPR. Egalement, les élèves du Collège moderne de Taabo ont été instruits sur la connaissance des parcs et réserves et leur rôle dans la lutte contre le changement climatique. Enfin, les populations du village d'Houphouédjékro ont quant à eux été sensibilisées sur la préservation de la Réserve de faune d'Abokouamékro. Cette rencontre a porté sur le changement de comportement vis-à-vis de la réserve.

Un accent a été mis sur les activités interdites dont le pâturage et l'agriculture observés dans cette aire protégée. En outre, les retombées économiques et sociales pour les populations ont été également mises en exergue.



Source: SERCOM DZC/OIPR

# RÉSERVE NATURELLE INTÉGRALE DU MONT NIMBA



***Du 18 au 20 décembre 2023 à Conakry, la Guinée et la Côte d'Ivoire ont échangé avec les experts de l'UNESCO et de l'IUCN autour du retrait du site sur la liste du patrimoine mondial en péril.***

Cette rencontre de trois (3) jours, co-organisée par le Centre de Gestion de l'Environnement des Monts Nimba et Simandou (CEGENS) et l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), a permis d'élaborer un plan d'actions jusqu'en 2025 pour l'atteinte de l'état de conservation souhaité, approuvé de la Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba entre les parties guinéenne et ivoirienne. A l'issue des échanges, des recommandations ont été formulées à l'endroit de la partie guinéenne, dont les plus importantes sont :

1. Engager des discussions avec les Ministères en charge des Mines et des Infrastructures de la Guinée en vue de prendre des dispositions idoines pour préserver la Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba de tout impact négatif potentiel des projets miniers et d'infrastructures actuels et futurs ;
2. Prendre les dispositions nécessaires, en collaboration avec les communautés locales, pour préserver l'intégrité de la Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba de tout empiètement agricole, notamment les plantations d'hévéa adjacentes à la Réserve du côté de la composante guinéenne, conformément à la mesure corrective n°6 actualisée par la dernière mission de suivi réactif dans le bien ;

3. Elaborer et mettre en œuvre, dans les plus brefs délais, un plan d'aménagement et de gestion intégrée de la Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba ;
4. Elaborer et mettre en œuvre, dans les plus brefs délais, un système de suivi écologique harmonisé et opérationnel afin de rendre compte de la tendance évolutive positive des espèces clés de la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien et de l'intégrité de leurs habitats ;
5. Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de développement socioéconomique durable autour du Mont Nimba en faveur des jeunes et des femmes en collaboration étroite avec tous les autres Ministères sectoriels.



Source: SERCOM DZO/OIPR

# LA RÉGION DU WORODOUGOU A ACCUEILLI LA QUATRIÈME SESSION 2023 DU COMITÉ DE GESTION LOCALE DU PARC NATIONAL DU MONT SANGBÉ.



Dans la salle de conférences de la Préfecture de Séguéla, s'est tenue la quatrième session du Comité de Gestion Locale (CGL) du Parc national du Mont Sangbé (PNMS) ce 27 décembre 2023 sous la coprésidence de Monsieur DIARRASSOUBA Karim et de Monsieur SORO Fatogoma respectivement Préfet de la Région du Worodougou, Préfet du Département de Séguéla et Préfet du Département de Biankouma, Président du CGL-PNMS.

Cette quatrième session a été marquée par quatre (4) activités majeures, notamment la présentation du bilan des activités réalisées durant le quatrième trimestre 2023 au PNMS, le bilan annuel des activités de surveillance au PNMS, le bilan annuel des activités de suivi écologique au PNMS et le bilan annuel des activités de mesures riveraines au PNMS.



Source: SERCOM DZO/OIPR

## BILAN 2023 DES ACTIVITÉS DU PARC NATIONAL D'AZAGNY LA DIRECTION DE ZONE SUD ENREGISTRE UNE PERFORMANCE DE 82%



*Sous la Présidence de **CHERIF Brahim**, Préfet du Département de Grand-Lahou, l'OIPR et ses partenaires ont siégé pendant deux jours, du 13 au 14 novembre 2023 à la Mairie de Grand-Lahou, pour faire le bilan 2023 et la planification 2024 des activités de gestion du Parc national d'Azagny. Avec une performance de 82% enregistrée par la Direction de Zone Sud en 2023, de bonnes perspectives s'annoncent pour le parc en 2024.*

Six principaux résultats de gestion du parc ont été présentés aux participants lors du bilan pour l'année 2023. Des aménagements à l'écotourisme en passant par la surveillance, les mesures riveraines, le suivi-écologique et le management, toutes les activités réalisées ont été déroulées par le Lieutenant-Colonel **KRAMO Koffi Julien**, Chef Secteur Azagny. Sur l'ensemble des activités présentées pour une réalisation attendue de 100%, le Colonel **BAKAYOKO**, Directeur de Zone Sud et ses hommes en ont exécuté 82% à la date du 13 novembre 2023. Ce qui donne à cette Direction de Zone une performance de 82%. Tout en félicitant ses collaborateurs pour les efforts fournis, le Directeur de Zone Sud a assuré les participants que cette performance pourrait avoisiner les 100% au 31 décembre 2023 quand toutes les activités restantes seront exécutées.

La note de satisfaction est le bon état de conservation du site avec l'abondance de la faune, surtout les petits bovidés, constatée par l'équipe du suivi-écologique. Aussi, faut-il le noter, selon le Colonel **Azani DEDE** en charge de cette fonction de gestion, les grands bovidés comme les buffles se font de plus

en plus observés dans la zone de Ségui à l'Ouest du parc. A ces bovidés, il faut associer la présence de deux grandes familles de chimpanzés dont l'une explore la partie Sud-Ouest et l'autre, la partie Centre-Ouest sur la grande île du parc.

Ces résultats encourageants relevés par le suivi-écologique est le fruit de la parfaite conjugaison des efforts de lutte anti-braconnage, d'appui au Développement local, de sensibilisation et d'éducation environnementale à l'intérieur et autour du Parc. Au niveau de la surveillance, le Lieutenant-Colonel **GOMUN Badiou** a enregistré une baisse de 72% du taux des indices d'agression du parc depuis l'avènement du Projet CORENA en 2015. Les mesures riveraines ont, quant à elles, permis à la plupart des riverains de se détourner des agressions du parc grâce aux actions de sensibilisation et d'éducation environnementale habilement menées. Ces actions de sensibilisation couplées aux Activités Génératrices de Revenu (AGR) et aux Infrastructures Sociales de Base (ISB) dont les villages ont bénéficié. A toutes ces actions, il faut ajouter l'emploi des jeunes des villages riverains comme des auxiliaires de surveillance, du suivi-écologique et pour les Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre dans le parc. Tous ces facteurs ont concouru à l'engagement des riverains aux côtés de l'OIPR pour une bonne conservation de l'Aire Protégée.

Il reste à maintenir le cap dans cette gestion et aborder avec détermination sa valorisation écotouristique. Dans ce cadre, le Parc national d'Azagny dispose d'un réceptif hôtelier en son sein.

Après le bilan de 2023, l'équipe de la Direction de Zone Sud a déroulé son plan d'actions pour 2024. Plusieurs activités nouvelles ont été inscrites en attendant l'arbitrage du Conseil d'Administration de l'OIPR. Pour exécuter cette nouvelle planification de 2024, il faudra à la Direction de Zone un budget d'environ deux cent cinquante million (250.000.000) de francs CFA. Bien émerveillé par ces résultats de 2023 et ces ambitions pour 2024, Monsieur CHERIF Brahima, Président de l'atelier, a félicité le Colonel Hillihase BAKAYOKO et ses hommes pour le travail abattu et leur a demandé de maintenir le cap pour accroître la visibilité de cet espace naturel pour rendre la destination Grand-Lahou la plus prisée dans les années à venir. Il a conclu son intervention en engageant l'OIPR à conduire avec efficacité les activités de gestion d'Azagny prévues pour 2024.



Source: SERCOM DZS/OIPR

Bonne Année 2024

# DEUX AGENTS DE LA DIRECTION DE ZONE DISTINGUES

*Une fin d'année heureuse pour deux collaborateurs du Colonel Hillihase BAKAYOKO, Directeur de Zone Sud de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves. Il s'agit de Lieutenant AKA Akissi Sandrine épouse AHOUA, femme leader et de Sergent-Chef Edouard Kouadio Kouman N'GUETTIA, 3ème Prix d'Excellence pour la conservation des Aires Protégées.*



Le travail acharné est toujours le leitmotiv des agents de la Direction de Zone Sud. Cela matérialise à travers ces résultats. Dans le courant de novembre 2023, l'OIPR a enregistré trois lauréats du Prix d'Excellence des meilleurs agents de conservation des aires protégées. Le leader de cette catégorie, le Lieutenant-Colonel ZOUO Richard, Coordonnateur de la Brigade Mobile Nord-Est de l'OIPR au Parc national de la Comoé, a été distingué par le Chef de l'Etat dans la même période. Le 22 décembre 2023 ce fut le tour des deux autres récipiendaires d'être reçus par le Ministre Jacques Assahoré KONAN de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique. Il s'agit des Sergents Chefs Brahim DEMBELE et Edouard Kouadio Kouman N'GUETTIA.

Sergent-Chef N'GUETTIA, focus de ce passage, est un agent de surveillance à la Brigade mobile de la Direction de Zone Sud de l'OIPR depuis 2016. A ce poste, le soldat de la forêt a surpris ses supérieurs hiérarchiques par sa maîtrise de l'outil informatique. Décelé compétent dans ce domaine, il a été mis à la disposition du Service Suivi-écologique et Systèmes d'Informations Géographiques comme assistant. Après quelques sessions de renforcement de capacités, les outils et équipements indispensables à la surveillance, tels que certains logiciels de cartographie, les tablettes SMART et les GPS, ont été vite maîtrisés. A ces acquis, il faut ajouter la maîtrise très rapide et aisée du pilotage de drone. D'ailleurs, il contribue avec joie au renforcement des capacités de ses pairs, surtout dans l'utilisation de ces nouvelles techniques de surveillance.

En bon commando, Edouard Kouman N'GUETTIA est disponible et exécute avec célérité toutes les tâches qui lui sont confiées. Sa bonne capacité d'apprentissage, son endurance dans l'accomplissement des tâches de surveillance, son esprit d'initiative et sa grande réactivité, en font un agent exemplaire.

C'est donc à juste titre qu'il a remporté la troisième place de ce trio d'excellents agents de conservation des aires protégées gérées par l'OIPR. Cette distinction lui a permis d'emporter un trophée, un diplôme et une enveloppe d'un million (1 000 000) de francs CFA.



Dans la même dynamique du sacerdoce pour le travail bien fait, Le Lieutenant AKA Sandrine épouse AHOUA, Chargée des Mesures Riveraines de la Direction de Zone Sud s'est engagée dans une formation dédiée aux femmes leaders organisée par l'Ambassade des Etats Unis en Côte d'Ivoire en collaboration avec le Ministère d'état, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration. Faisant partie des 449 femmes choisies pour cette formation, Lieutenant AKA Sandrine a reçu sa graduation le mardi 12 décembre 2023 à la salle KODJO Ebouclé du Palais de la culture de Treichville. C'est le résultat de quatre (04) mois de formation, c'est-à-dire de mars à juin 2023, en ligne comme en présentiel sur trois modules dont le Pitch. Cette graduation est consécutive à une évaluation des différents modules enseignés. La Chargée des Mesures Riveraines de la direction de Zone Sud fait désormais partie de la 23ème Promotion des femmes Leaders en Côte d'Ivoire.

A travers ces reconnaissances, c'est le coaching gagnant du Colonel Hillihase BAKAYOKO sous le regard bien veillant du Général TONDOSSAMA Adama, Directeur Général de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves, qui a porté ses fruits.

A qui donc le tour pour 2024 ?

Source: SERCOM DZS/OIPR



## CÔTE D'IVOIRE: LE PROJET DE SANCTUAIRE POUR ÉLÉPHANTS DANS LE FLOU

En Côte d'Ivoire, le gouvernement a adopté un projet de loi visant à protéger les éléphants en créant des sanctuaires fauniques, « constitués notamment de parcs nationaux et des réserves naturelles, des forêts classées ». Mais le flou qui subsiste autour du projet suscite des doutes chez les défenseurs des espèces animales.

Il sera la mascotte de la prochaine Coupe d'Afrique des nations, il a donné son nom à l'équipe nationale football et il est l'emblème de la Côte d'Ivoire. L'éléphant, l'un des plus gros mammifères terrestres, a vu sa population divisée par cinq en moins de 50 ans en terre d'Éburnie, principalement en raison de la déforestation massive qui a touché le pays. De 3 000 spécimens dans les années 1970-1980, le pays n'en compte plus qu'environ 500.

Le gouvernement annonce désormais son intention d'assurer sa protection. Selon le ministère des Eaux et Forêts, qui pilote le projet, deux sites pourraient être préconisés pour la création de sanctuaires d'éléphants. Une idée inspirée par une visite d'une délégation du ministère en Afrique du Sud, où de tels sanctuaires existent depuis de nombreuses années. L'un devrait se situer en zone de savane, dans le nord du pays, et l'autre en zone forestière, au centre ou à l'est du territoire.

Mais deux représentants d'ONG spécialisées dans la protection des espèces animales craignent un effet d'annonce, alors qu'aucun élément concret n'a été annoncé : ni le lieu, ni la date d'ouverture, ni les modalités de fonctionnement, ni les fonds qui serviront à développer cette initiative.

D'autre part, ces ONG n'ont pas été associées au projet de sanctuaire faunique. À ce jour, seul un parc privé situé non loin de Bouaké propose de recueillir les éléphants afin de les protéger. Les éléphants provoquent régulièrement des dégâts dans les cultures ou dans les villages. À la mi-novembre, un homme a été tué par un pachyderme dans les environs de Daloa, ce qui a précipité l'organisation d'une capture pour transférer l'éléphant dans la réserve privée du N'Zi Lodge. Le projet de loi prévoit d'ailleurs de dédommager les habitants victimes des dégâts causés par les éléphants.

Source: rfi.fr



## PROMOTION DES ATOUTS DU PARC NATIONAL DU BANCO: UNE JOURNÉE PORTE OUVERTE GRAND PUBLIC PRÉVUE CE 16 DÉCEMBRE 2023

Abidjan, 17 déc 2023 (AIP)-Le ministère de l'Environnement, du développement durable et de la Transition écologique, la Banque mondiale et la Fondation pour les parcs et réserves de Côte d'Ivoire ont lancé, vendredi 15 décembre 2023, à Abidjan, un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) dans le cadre du projet de paiement des réductions d'émissions dans la zone autour du Parc national de Taï (PRE) lors d'une conférence de presse.

L'AMI des bénéficiaires du projet PRE a pour objectif de recenser les parties prenantes locales ayant réalisé des activités éligibles au paiement en vue de leur reverser, conformément au plan de partage des bénéfices, une part des revenus du projet équivalent aux activités qu'elles ont réalisées.

Ce projet, selon le coordonnateur, Eric Konan, s'inscrit dans le cadre du mécanisme REDD, mis en œuvre à travers une approche intégrée, dans cinq régions du sud-ouest de la Côte d'Ivoire, notamment, San Pedro, Cavally, Gbôklé, Guémon et Nawa.

Il a pour objectif de coordonner l'ensemble des initiatives locales en matière de réduction des émissions et de valoriser les émissions réduites correspondantes sous forme financière en vue de rétribuer, selon un plan de partage des bénéfices convenus d'accord partie, l'ensemble des parties prenantes ayant consentis des efforts de réduction des émissions.

« La Côte d'Ivoire ambitionne de réduire ses émissions de 30,41%, soit d'environ 37 millions de tCO<sub>2</sub>eq dont 23,8 millions dans le secteur de la Foresterie et des autres affectations des terres. Et le PRE peut contribuer à l'atteinte de plus de 40% de cet objectif dans la mesure où 95% des émissions réduites dans le cadre du projet sont retransférées par le FCPF à la Côte d'Ivoire pour ses CDN », a expliqué M. Konan.

Le représentant de la Banque mondiale, partenaire financier du projet, Jean Dominique Bescond, a indiqué que PRE représente un exemple parfait de mise en application des recommandations du rapport sur le climat et le développement de la Côte d'Ivoire préparé par la Banque mondiale et également présenté à la COP de Dubaï, par le ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, Jacques Assohoré Konan.

Selon lui, le PRE propose une approche innovante de paiements mobile directement aux bénéficiaires. Etant une première dans ce secteur et pour ces montants, il a souhaité que les différents bénéficiaires soient connus de façon exhaustive ainsi que les activités réalisées par ceux-ci et qui ont contribué à réduire les émissions.

Source: AIP



## Aujourd'hui dans la rubrique « Bon à Savoir », nous vous parlerons du Parc national de la Comoé

- ▶ Prévu dès 1926 et fondé en 1953 sous le nom de « Réserve de Bouna », le Parc national de la Comoé a été rebaptisé en 1968, par le décret n°68-81 du 9 Février 1968. C'est l'un des plus anciens parcs naturels du pays, mais aussi le plus vaste, et de loin l'un des plus grands d'Afrique de l'Ouest. C'est l'un des plus beaux sanctuaires de la biodiversité ouest-africaine, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO comme réserve de biosphère, en 1983. Le parc est situé à cheval sur les départements de Téhini et Doropo au nord, de Bouna au nord-est, de Nassian au sud et Dabakala au sud-est, ainsi que Kong à l'ouest et au nord-ouest, avec une superficie de 1.148.756 hectares.

Le PNC des 6 directions que comptent l'OIPR est situé dans la Direction de Zone Nord-Est, avec pour Chef-lieu le Département de Bouna.



- ▶ Il se distingue par sa remarquable diversité faunique et végétale le long du fleuve Comoé qui s'étire sur près de 230 km. On y compte 620 espèces végétales, 135 espèces de mammifères dont 68 de grande tailles, 35 espèces d'amphibiens, 60 espèces de poissons, 71 espèces de reptiles, 3 espèces de crocodiles, 500 espèces d'oiseaux et moult insectes comme les termites. Parmi les grands mammifères, on compte l'éléphant, le léopard, le chimpanzé, le lycaon, le calao, différentes antilopes, parmi les oiseaux remarquables, l'outarde de Denhan, la pintade à poitrine blanche et jabiru, et en reptile, le crocodile nain de forêt.



▶ De nombreux atouts et attractions touristiques ont été identifiés au parc national de la Comoé. En effet l'accès à ce site est facilité par un réseau routier très dense et un fleuve navigable à pirogue avec des affluents qui l'irriguent. Son étendue, sa diversité faunique et floristique offrent des potentialités indéniables pour la pratique de l'écotourisme et de safari. Il possède aussi un large réseau de pistes favorables aux randonnées et une existence de hauts points d'observation tels que le Mont Wabelé (664 m), le Mont Yévélé (635 m), le Mont Boutourou (560 m), le Mont Téhini (560 m). Il existe entre autre une station de recherche allemande vers Kapkin dans le secteur de Nassian. Aussi, il est a noté un circuit touristique Bania-Gawi (90 km), qui se décline comme suit :

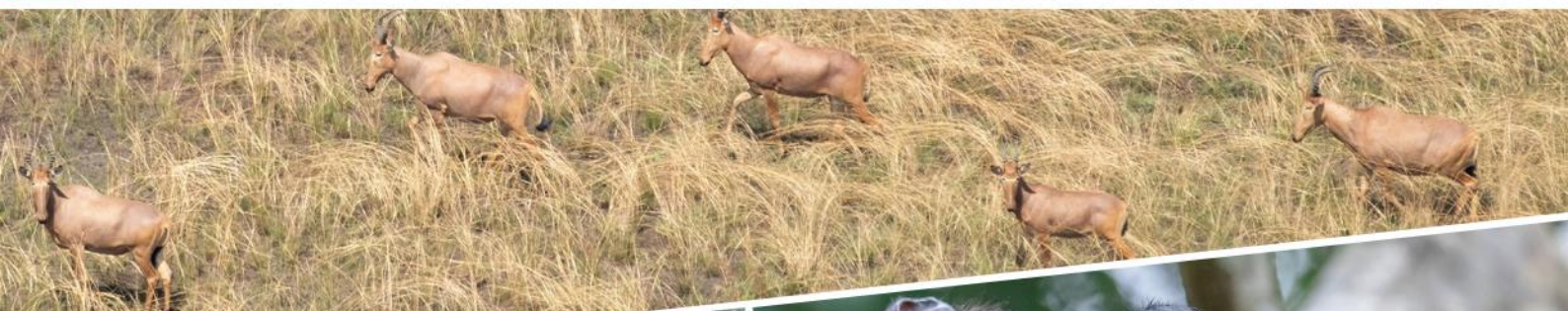
- Entrée Bania (14 km)
- Campement touristique (47 km)
- Territoires des cobes (3 km)
- Collines jumelles (6 km)
- Sous-bois de l'irringou (12 km)
- Mares aux buffles (8 km)
- Fleuve Comoé

Autres atouts important à savoir :

- Les monts : Mont Boutourou, Mont Gorowi-Kongoli, Mont Wabelé, Monts Yévélé, Mont Téhini ;
- Le fleuve Comoé et les rivières Iringou et Kongo ;
- La grotte aux chauves-souris ;
- Les mares : Gadiépéré, aux Buffles, aux crocodiles, Dalandjougou, Koumandimi ;
- Les plaines de la Lola, de Gansé, de Kongo, etc.
- Diversité d'habitats (forêt galerie, savane arbustive, savane herbeuse, bowals.)

Le Parc national de la Comoé à pour Ambassadrice, la comédienne Clémentine PAPOUET dite « Cléclé » qui dans son domaine artistique fait promouvoir les attraits et les merveilles que regorgent le PNC, lors de ses différentes tournées nationales et internationales.



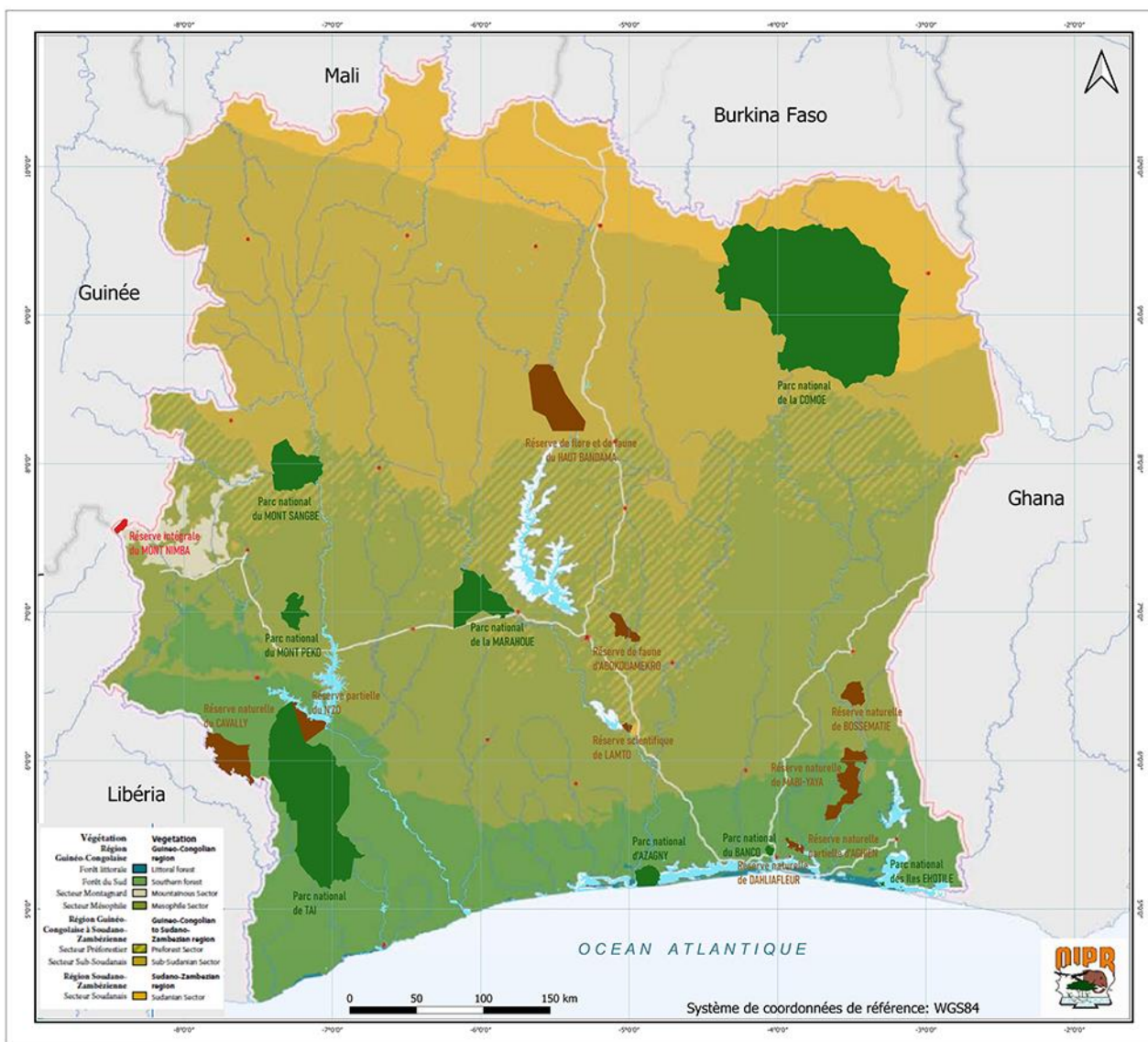


**L'équipe de rédaction**

*vous souhaite*

*Bonne et heureuse année 2024*

# Conservons les Parcs nationaux et Réserves Naturelles, pour les générations futures



## Office Ivoirien des Parcs et Réserves

Direction Générale  
Abidjan Cocody II Plateaux  
Tél: (+225) 27 22 41 40 59 / Site web : [www.oipr.ci](http://www.oipr.ci)  
Email : [info@oipr.ci](mailto:info@oipr.ci)



Scannez pour vous abonner à notre page Facebook